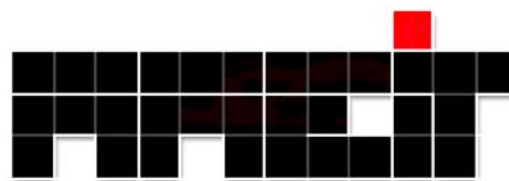


BULLETIN



Numéro 48
Mars 2004
Tirage 400 exemplaires

Le mot du rédacteur

Beaucoup d'entre vous ont certainement entendu parler des changements qui ont eu lieu et de ceux qui se profilent pour notre école, l'EIVD. Certains se sont posé des questions sur l'avenir de leur titres, pour la grande majorité d'entre nous, celui d'Ingénieur ETS et plus récemment, HES. Qu'est-ce que l'arrivée de ces nouveaux diplômes HES implique pour les diplômés ETS ?

Depuis quelques mois maintenant, on entend souvent parler de la déclaration de **Bologne**, de formation de type **Bachelor** ou **Master**. Ces changements vont être effectifs très bientôt il s'agit pour chacun d'entre nous d'être prêt ou, de savoir de quoi on parle et de se faire entendre si l'on n'est pas d'accord avec ce qu'il se prépare.

Dans cette optique, nous vous proposons une présentation de l'association **HES-Suisse** lors de l'assemblée générale. Cette association a pour but essentiel de représenter d'une seule voix les ingénieurs ETS/HES auprès des instances fédérales et de défendre notre titre. En guise d'apéritif, nous avons mis un article sur cette fameuse **déclaration de Bologne** en **page 14**, tirée du bulletin de l'HES-Suisse. Une raison supplémentaire s'il en fallait pour assister à **l'assemblée générale du 26 mars**, non ?

Et, en ces temps où le marché du travail s'est fortement resserré, pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour voir ou revoir des collègues, renouer des contacts ou tout simplement rencontrer le comité ?

Nous vous invitons à venir nombreux, car, outre la partie officielle de cette assemblée générale, la convivialité est de mise et il serait dommage de rater une occasion de se rencontrer.

Pour terminer, le comité et moi-même félicitons vivement **Joël Jaquemmet**, lauréat du prix AAEIT de cette année dont vous pouvez lire le résumé de son travail de diplôme en **page 13** et se fera un plaisir de vous le présenter à l'assemblée générale.

Venez nombreux le 26 mars !

Yves Peneveyre

Sommaire

Propositions de séminaires.....	2
Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AAEIT 2003	3
Assemblée générale 2004	6
Présentation de l'AG : Lauréat du prix AAEIT.....	13
Présentation de l'AG : HES-Suisse.....	14
Sortie d'été 2004	15
Résultats de l'enquête 2003	16
Agenda	20

Adresses électronique du comité :

Président :	Massimo Franco massimo@aaeit.ch
Vice-présidente :	Gladys Corbaz gladys@aaeit.ch
Caissier :	Hoai-Thang Trinh Hoaithang@aaeit.ch
Secrétaire :	Gladys Corbaz gladys@aaeit.ch
Rédacteur :	Yves Peneveyre yves@aaeit.ch

Retour à

AAEIT-EIVD

Route de Cheseaux 1
1401 Yverdon-les-Bains
e-mail : aaeit@aaeit.ch
Internet : www.aaeit.ch

Rédaction : Yves Peneveyre

Propositions de séminaires

A l'occasion de ce début d'année, Patrick Savoy nous propose quelques séminaires Microsoft. Cependant, afin de couvrir les besoins de nos membres, nous aimerions connaître les domaines qui vous intéressent et aussi connaître l'écho que ces séminaires ont auprès de vous.

Nous vous proposons donc 4 sujets de séminaire de un jour chacun et seront un concentré des cours officiels de Microsoft sur le sujet traité. En revanche, si d'autres sujets vous intéressent et qu'ils correspondent aux désirs de la plupart d'entre vous, Patrick se fera un plaisir de vous le proposer.

Pour répondre, nous vous proposons d'utiliser le talon ci-dessous ou d'envoyer un e-mail à gladys@aaeit.ch et vous encourageons à être nombreux à répondre. Il est aussi possible de nous répondre depuis le site internet : <http://www.aaeit.ch/seminaires>

Talon réponse à renvoyer à :

Gladys Corbaz
Ch. de Caudoz 11
1032 Romanel

Je suis intéressé(e) par le(s) séminaire(s) suivant(s) :

- Windows 2003
1. Active Directory
 2. Migration de Windows 2000 à Windows 2003
- Exchange 2003
1. Implémentation de Exchange 2003
- Sécurité
1. Implémentation de la sécurité avec Windows 2003
 2. ISA Serveur
- Applicatif Microsoft
1. Share Point Portale 2003
 2. MOM
- Autre :
-
-
-
- Je ne suis intéressé(e) par aucun séminaire.

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AAEIT 2003

28 mars 2003

Par Gladys Corbaz

Membres présents :

13

Membres étudiants présents :

14

1. Ouverture de la séance.

La séance est menée par le président de l'association : Massimo Franco
La séance est ouverte à 19h30.

2. Acceptation du procès verbal de l'assemblée générale 2003.

Accepté (cf. résultat des votations)

3. Approbation de l'ordre du jour.

Accepté (cf. résultat des votations)

4. Rapport des activités de l'AAEIT en 2002.

- Présentation aux étudiants
- Assemblée générale
- Sortie d'été grillade
- Sortie fondue en octobre
- Bulletins
- Prix AAEIT

5. Propositions d'activités pour 2003.

- Présentation aux étudiants
- Assemblée générale
- Prix pour un diplômé
- Bulletin(s)
- Sortie d'été (grillade)
- Sortie d'automne (raclette - fondue)

6. Rapport du caissier pour 2002.

Remarque de Trinh : Le nombre de cotisations entrées a été de 140.

7. Rapport des vérificateurs des comptes.

Les vérificateurs des comptes proposent aux membres de décharger le caissier.

8. Acceptation de la décharge des vérificateurs des comptes pour 2002

La décharge est acceptée à l'unanimité (cf. résultat des votations).

9. Présentation du budget 2003.

Remarque Trinh : Le nombre de cotisations attendues est de 200. De plus, il y a une augmentation du budget sortie à 1500 francs.

10. Acceptation du budget 2003.

Le budget est accepté à l'unanimité (cf. résultat des votations).

11. Admissions.

Les étudiants des classes IT2003 IL2003, TR2003 et TT2003 sont acceptés comme membres étudiants

12. Nominations.

- a. **Nomination de Laurent Hermann représentant de volée EIA 2003**
Accepté (cf. résultat des votations)
- b. **Nomination de Julien Budry comme représentant suppléant de volée EIA 2003**
Accepté (cf. résultat des votations)
- c. **Nomination d'Antoine Oulevay comme représentant de volée EIB 2003**
Accepté (cf. résultat des votations)
- d. **Nomination de Clair Johnson comme représentant suppléant de volée EIB 2003**
Accepté (cf. résultat des votations)
- e. **Pas de proposition de représentant de volée IT 2003**
- f. **Pas de proposition de représentant de volée TT 2003**
- g. **Pas de proposition de représentant de volée TR 2003**
- h. **Proposition d'un candidat pour le poste de vérificateur des comptes David drayer** Accepté (cf. résultat des votations)
- i. **Proposition d'un candidat pour le poste de vérificateur des comptes suppléant Christophe Brendle** Accepté (cf. résultat des votations)
- j. **Proposition d'un webmaster suppléant Grégory Burri** Accepté (cf. résultat des votations)
- k. **Proposition d'un représentant pour d'autres volées David Drayer se propose comme représentant de la volée EI96**
Accepté (cf. résultat des votations)

A signaler que pour l'élection des représentants de volée, un vote de consultation aux étudiants présents (normalement sans droit de vote) a été demandé et que les nominations ont été acceptées à l'unanimité.

13. Divers et propositions individuelles

-

14. Clôture de la séance.

La séance est clôturée à 20h.30

Résultat des votations :

	Votes pour	Votes contre	Abstentions
2. Acceptation du procès verbal de l'assemblée générale 2002.	11+ 1 corres	0	2
3. Approbation de l'ordre du jour.	13+ 1 corres	0	0
8. Acceptation de la décharge des vérificateurs des comptes pour 2002	10 + 1 corres	0	3
10. Acceptation du budget 2003.	13 + 1 corres	0	0
12.a Nomination de Laurent Hermann représentant de volée EIA 2003	13	0	0
12.b Nomination de Julien Budry comme représentant suppléant de volée EIA 2003	13	0	0
12.c Nomination d'Antoine Oulevay comme représentant de volée EIB 2003	13	0	0
12.d Nomination de Clair Johnson comme représentant suppléant de volée EIB 2003	13	0	0
12.h Proposition d'un candidat pour le poste de vérificateur des comptes David drayer	13	0	0
12.i Proposition d'un candidat pour le poste de vérificateur des comptes suppléant Christophe Brendle	13	0	0
12.j Proposition d'un webmaster suppléant Grégory Burri	13	0	0
12.k Proposition d'un représentant pour d'autres volées David Drayer (EI96)	13	0	0

Assemblée générale 2004

Convocation

Lieu : EIVD, auditoire F01
Date : **Vendredi 26 mars 2004**
Horaire : 18h00 Présentation(s)
19h00 Apéritif et discussion.
19h30 Assemblée générale
20h30 Départ pour le repas

Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance.**
2. ***Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale 2003.**
3. ***Approbation de l'ordre du jour.**
4. **Rapport des activités de l'AAEIT en 2003.**
5. **Proposition d'activités pour 2004**
6. **Rapport du caissier (comptes 2003)**
7. **Rapport des vérificateurs des comptes.**
8. ***Acceptation de la décharge des vérificateurs des comptes pour 2003**
9. **Présentation du budget 2004**
10. ***Acceptation du budget 2004**
11. **Admission des nouveaux membres**
Tous les étudiants de l'EIVD en troisième année, section informatique et télécommunications sont admis comme membres étudiants.
Tous les anciens membres étudiants sont admis comme membres ordinaires.
12. *** Nominations**
 - a. **Proposition des représentants de volée EI 2004**
 - b. **Proposition des représentants de volée EIT 2004**
 - c. **Proposition des représentants de volée ETT 2004**
 - d. **Proposition des représentants de volée ETR 2004**
 - e. **Proposition des candidats pour le poste de vérificateur des comptes**
 - f. **Proposition d'un candidat pour le poste de deuxième vérificateur des comptes**
 - g. **Proposition d'un candidat pour le poste de vérificateur des comptes suppléant**
13. **Divers et propositions individuelles**

Remarque :

Les points de l'ordre du jour précédés par un * font l'objet d'un vote. Les nouveaux membres étudiants n'ont pas le droit de vote.

Vote par correspondance :

Le vote se déroule normalement à main levée durant l'assemblée générale. Il est toutefois possible de voter par correspondance aux conditions suivantes : le vote se fera avec le bulletin de vote ci-joint, le nom du membre, la date et la signature doivent y figurer. Le bulletin doit parvenir à la secrétaire deux jours avant l'assemblée générale. Il sera envoyé à l'adresse de l'association figurant sur la première page. Le nombre de votes par correspondance sera rapporté dans le procès-verbal de l'assemblée générale.

Bulletin de vote pour l'Assemblée
générale de l'AAEIT 2004

Vendredi 26 mars

Nom : Volée :

Date : Signature :

Objets votés

2. Acceptez-vous le procès verbal de l'assemblée générale 2003.
3. Acceptez-vous l'ordre du jour.
8. Acceptez-vous la décharge des vérificateurs des comptes pour 2003
10. Acceptez-vous le budget 2004
12.a. Proposition d'un représentant de volée EI 2004
12.b. Proposition d'un représentant de volée EIT 2004
12.c. Proposition d'un représentant de volée ETT 2004
12.d. Proposition d'un représentant de volée ETR 2004
12.e. Proposition d'un candidat pour le poste de vérificateur des comptes
12.f. Proposition d'un candidat pour le poste de deuxième vérificateur des comptes
12.g. Proposition d'un candidat pour le poste de vérificateur des comptes suppléant

Expression de l'avis

L'expression de l'avis d'un membre se fait de la manière suivante: celui qui accepte l'objet soumis dit «oui», celui qui refuse l'objet soumis dit «non», celui qui n'a pas d'avis laisse la rubrique blanche. L'expression de l'avis doit être manuscrite en regard de l'objet.

Pour les objets où il faut faire une proposition de personne, seuls les noms des personnes éligibles seront retenus. Tout autre nom sera considéré comme blanc.

Vote par correspondance

Le membre qui ne peut pas prendre part à l'assemblée générale a la possibilité de voter par correspondance. Pour ce faire, il envoie son bulletin directement au président au moins deux jours avant l'assemblée générale à l'adresse suivante:

Gladys Corbaz
Chemin de Caudoz 11
1032 Romanel

L'avis des votants par correspondance sera transmis au moment des votations. Le nombre de votes par correspondance sera publié dans le procès verbal de l'Assemblée générale.

Nullité du vote par correspondance

Un bulletin de vote est nul s'il n'est pas nominatif, daté et signé.

Remarques

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Repas de l'assemblée générale

Cette année, pour le repas de l'assemblée générale, nous vous proposons de rester à l'Ecole d'Ingénieurs. M. Georges Perreaud, restaurateur de l'Ecole, nous suggère le menu suivant :

Entrée	Plat principal	Dessert
Filet de saumon à la crème safranée	Bœuf braisé au Pinot Petits légumes sautés Gratin à la crème	Feuilleté aux pommes et sa glace vanille

Prix : CHF 35.--

L'AAEIT offre le repas aux membres étudiants qui assistent à l'assemblée générale. Les boissons sont en supplément.

Les personnes pour lesquelles le menu ne conviendraient pas du tout peuvent convenir d'un arrangement, à condition qu'elles le fassent savoir le plus tôt possible à l'adresse e-mail de Gladys.

Inscriptions

Vous êtes prié de vous inscrire pour le repas en indiquant le nombre de personnes **avant le 17 mars 2004**, soit:

- Par e-mail à gladys@aaeit.ch
- Par écrit à l'adresse :

Gladys Corbaz
Chemin de Caudoz 11
1032 Romanel

Comptes 2003

Par Hoai-Thang Trinh

	2003	Budget 2003	Différence
ACTIFS			
Caisse	484.40		
Compte CCP	225.00		
Compte BCV	10'400.20		
Total	11'109.60		
Pertes	1'166.60		
CHARGES			
Soupe du Comité	1'200.00	1'200.00	
Assemblées du comité	169.80	300.00	-130.20
Promotion et représentation	713.75	630.00	83.75
Assemblée générale	1'200.00	1'200.00	
Sorties	1'503.00	1'500.00	3.00
Bulletins, flash, photocopies	332.40	800.00	-467.60
Frais de Port	444.30	800.00	-355.70
Internet	367.00	350.00	17.00
Frais généraux	64.10	300.00	-235.90
Total CHARGES	5'994.35	7'080.00	-1'085.65
RECETTES			
Encaissement cotisations	4'795.00	7'000.00	-2'205.00
intérêts	32.75	80.00	-47.25
Total RECETTES	4'827.75	7'080.00	-2'252.25
Pertes	1'166.60		1'166.60

Budget 2004

Soupe du Comité	1'200.00
Assemblée du comité	300.00
Promotion et représentation	700.00
Assemblée générale	1'200.00
Sorties	1'500.00
Bulletins, flash, photocopies	600.00
Frais de Port	400.00
Internet	350.00
Frais généraux	300.00
Total CHARGES	6'550.00

RECETTES	
Encaissement cotisations	6'500.00
intérêts	50.00
Total RECETTES	6'550.00

Rapidoraire: aide à la confection d'horaires

Description

La confection d'horaires scolaires est une tâche fastidieuse et difficile. Il existe des logiciels commerciaux aidant à leur réalisation, mais qui ne peuvent prendre en considération l'ensemble des contraintes, chaque école ayant ses propres particularités. De plus, ces logiciels sont faits pour pouvoir être utilisés par un maximum d'écoles ce qui induit qu'ils sont très généraux et très (voir trop) complets. C'est justement sur ce point que Rapidoraire devra être plus performant étant donné qu'il sera fait uniquement pour les écoles de Lucens.

Comme son nom l'indique, le but principal de Rapidoraire sera donc d'avoir un rapport *temps d'utilisation / qualité des horaires obtenus* optimal afin de se démarquer des solutions déjà existantes.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
0750-0835	0	0	-1	0	2
0840-0925	0	0	-1	0	
0945-1030	0	0	-1	0	
1035-1120	0	0	-1	0	
Midi					
1325-1410	0	3		0	
1415-1500	0	3		0	
1510-1555	0	3		0	

Saisie des données initiales: exemple d'un enseignant avec, en rouge, les périodes où il n'est pas présent et en vert, celles où il désire enseigner.

Mandat

Le travail consiste à concevoir un logiciel permettant de saisir les données initiales et de pouvoir ensuite manipuler les heures de cours à l'intérieur des grilles horaires tout en signalant et empêchant la violation des contraintes impératives. Le logiciel devra également permettre de placer rapidement un maximum de leçons de manière automatique.

Modélisation du problème

Après avoir déterminé les contraintes, il faut implanter une base de données contenant les informations initiales ainsi que les leçons. Ensuite, il faut concevoir des interfaces permettant de manipuler les leçons. Par exemple, pour déplacer une leçon, il est agréable de le faire par le biais d'un glisser-déplacer.

Pour le placement automatique des leçons, deux techniques ont été réalisées. La première est basée sur le principe qu'une leçon, ayant moins de possibilités de placement qu'une autre, doit être placée prioritairement. Il suffit alors de trier les leçons selon leur nombre de possibilités de placement et de les placer les unes après les autres. Cette technique ne permet cependant pas de trouver des solutions voisines qui contiendraient davantage de leçons placées. La deuxième technique est donc basée sur une structure de voisinage simple.

Résultats

Le logiciel réalisé est simple d'utilisation car il va droit au but: saisie des données initiales et placement du maximum de leçons.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
0750-0835	Anglais Christiane Mathhey ATB	Francis Francis Piller ATB	Mathématiques David Jaquemet ATB	Anglais Christiane Mathhey ATB	Francis Francis Piller ATB
0840-0925	Mathématiques David Tenhoney ATB	ATB	Francis Francis Piller ATB	Economie Anne Mapp ATB	Mathématiques David Tenhoney ATB
0945-1030	Deuxième Alexandra Usalib	Alémand Adèle Jaquemet ATB	Francis Francis Piller ATB	Alémand Adèle Jaquemet ATB	Géographie Christiane Mathhey ATB
1035-1120	ATB	Anglais Christiane Mathhey ATB	Mathématiques David Tenhoney ATB	Francis Francis Piller ATB	Sciences David Tenhoney ATB
Midi					
1325-1410	Education physique Guy Durussat	ACT TM		Education physique Guy Durussat	Histoire NCP David Tenhoney ATB
1415-1500	Histoire NCP David Tenhoney ATB	Francine Cosse Christiane Richu	ACT TM initial	Géomatique Rouie	Comptabilité Claude Jaquemet ATB
1510-1555	Musique Alan Desvallonné ATB	Alémand Adèle Jaquemet ATB		Géographie Christiane Mathhey ATB	Mathématiques David Tenhoney ATB

Horaire d'une classe trouvé automatiquement

Après cela, vous obtenez un horaire dont plus de 90% des leçons sont placées. Il vous suffit alors de placer les leçons restantes manuellement par le biais des horaires des classes ou des enseignants.

Auteur: Joël Jaquemet
Répondant externe: Claude Jaquemet
Prof. responsable: Éric Taillard
Sujet proposé par: Écoles de Lucens

Hes·SO

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

EIVD © 2003 - 2004, filière Informatique / Logicielle

Présentation de l'Assemblée Générale : HES-Suisse

Comme deuxième présentation, nous avons choisi de donner la parole à deux représentants de l'association faîtière HES-Suisse. Cette association, regroupant près de 27 autres, s'occupe de défendre les intérêts du titre d'Ingénieur HES auprès des instances fédérales afin de parler d'une seule voix. En guise de préambule, nous faisons paraître un article traitant de la déclaration de Bologne qui a été publié dans le bulletin de HES-Suisse (FH-Schweiz en allemand) et faisait partie des préoccupations de cette association.

S'agissant de l'avenir de nos titres à tous, le comité souhaite faire connaître HES-Suisse et ses buts au plus grand nombre de membre. Peut-être que d'importantes décisions pourraient être prises par la suite concernant l'AAEIT. C'est un autre point de motivation pour les personnes qui désirent participer à l'Assemblée Générale et nous ne pouvons qu'encourager un maximum de membres à venir nous rejoindre le 26 mars prochain à l'EIVD.

Le défi de la déclaration de Bologne

Tout reste ouvert pour le titre.

Le système de Bologne constitue sans aucun doute la réforme la plus importante pour les Hautes Ecoles.

Les principes stratégiques des HES sont élaborés et leur introduction est prévue pour 2005. Il existe toutefois encore des décisions à prendre, des contestations à supprimer et des dangers à prendre en considération.

Les HES vont introduire les filières d'études Bachelor en 2005, donc selon le délai prévu de 10 ans, depuis la signature de la déclaration de Bologne. Au niveau national, les HES ne doivent en aucun cas perdre du temps. En effet, certaines universités introduiront sous peu les premières filières d'études Bachelor. Du côté des HES, les préparatifs des filières et leurs profils sont en cours ; la révision de la loi est attendue pour le début de l'année prochaine.

La situation devient plus complexe en ce qui concerne les questions cruciales relatives aux filières d'études Master. L'introduction des filières d'études Bachelor se fera en 2005 alors que celles de Master en 2008. L'énorme potentiel des titres HES actuels, anciennement ESCEA et ETS, n'a pas vraiment été considéré. Ceci peut compromettre la reconnaissance des titres HES et universitaires, considérés comme différents mais ayant la même valeur.

Malgré l'introduction de la nouvelle loi sur les HES, mentionnant que ces titres sont différents mais de même

valeur, les discussions sur la comparaison de ces deux titres resteront d'actualité pendant de nombreuses années.

Le besoin incontestable d'un diplôme Master reconnu et protégé est bien réel. Les performances des postgrades actuels sont encore insuffisantes. Pour y parvenir, les exigences découlant de la déclaration de Bologne en ce qui concerne le Master doivent être mises en oeuvre. Les conditions requises dans cette phase de transition de la révision de la loi sur les HES sont la volonté des cantons et celle de la confédération. Les écoles doivent aussi proposer des solutions. Du point de vue de HES SUISSE, l'argument financier ne devrait pas constituer un obstacle sérieux. Pour les filières d'études Master, les coûts de certains modèles restent encore à vérifier.

Les changements liés à la mise en oeuvre de la déclaration de Bologne ont des répercussions pour l'économie. Certaines entreprises de révision et de conseil sont directement concernées. Des discussions sont actuellement menées à propos de l'évaluation et l'adaptation de la formation de ces titres. Les études restent la condition requise pour l'entrée dans la vie pratique. Ainsi que les études comme la personnalité du candidat sont déterminants lors d'un engagement.

Article paru dans le magasin INLINE de novembre 2003 de l'association HES Suisse

Sortie d'été 2004

Chers membres,

Nous profitons de la publication de ce bulletin pour vous annoncer la prochaine sortie d'été de l'AAEIT

L'association vous propose de participer à une soirée grillade à la cure d'Air à Yverdon le **samedi 26 juin 2004**

Dans l'attente de cette soirée où nous espérons vous voir nombreux, le comité vous présente ses salutations.

Le comité



Inscription: par mail à : gcorbaz@mediacnect.ch

En cas de doute sur le lieu, n'hésitez pas à me demander de plus amples renseignements.

Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le **10 juin 2004** à l'adresse suivante :

Gladys Corbaz
Ch. de Caudoz 11
1032 Romanel

Nom : Prénom :

Volée : Nombre de personnes :

Résultats de l'enquête 2003

Par Yves Peneveyre

Cette dernière année, parti d'une idée de Claude Evéquo, nous avons remplacé l'enquête salaire par une enquête plus générale afin d'obtenir les habitudes des informaticiens de l'AAEIT. Ainsi, entre octobre 2003 et février 2004, quelques 14 personnes ont répondu à notre questionnaire, à la fois sur internet, et par écrit. Dommage qu'il y ait eu un aussi petit nombre de réponse, surtout avec le potentiel que comporte notre association. Cependant, nous tenons à remercier ces personnes ayant pris quelques instants pour répondre à ces questions. Voici donc les résultats, si tant est que nous puissions en tirer quelque chose.

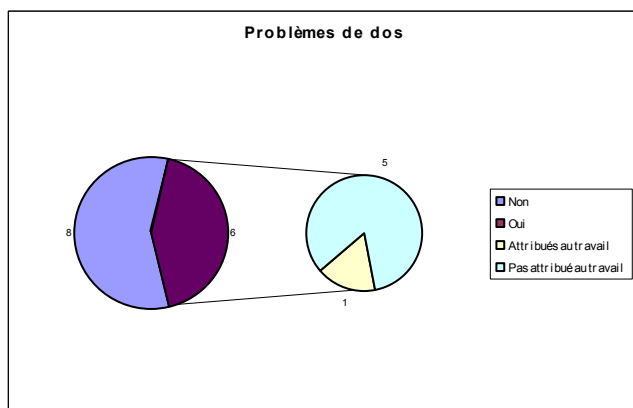
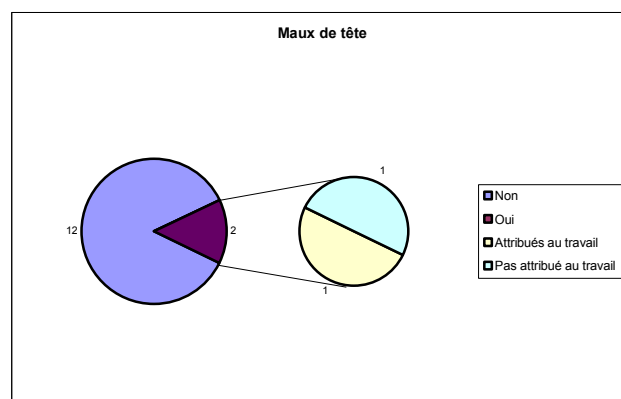
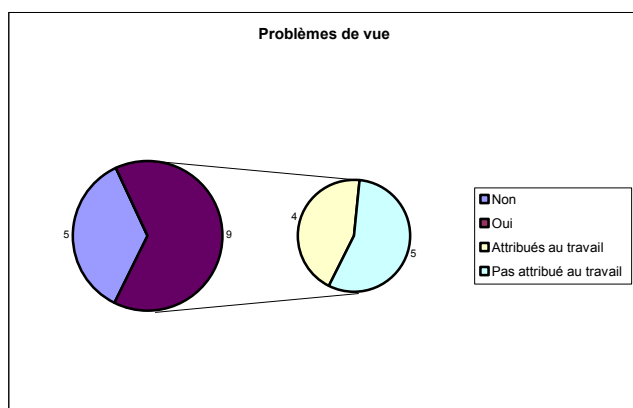
Passées les premières questions sur la volée et la section d'étude à l'EIVD, vous étiez convier à répondre aux questions suivantes :

Avez-vous des problèmes de vue ?

Avez-vous des migraines ou des maux de tête ?

Avez-vous des problèmes de dos ?

Et, dans chaque cas, si réponse affirmative, l'attribuez-vous à votre travail ?



Comme on peut le constater, la moitié des personnes interrogées ont des problèmes de vue de même que des problèmes de dos. Cependant, dans le premier cas, l'opinion sur l'attribution de la cause au travail est partagée, alors que les problèmes dorsaux n'ont pas l'air d'être attribués au travail.

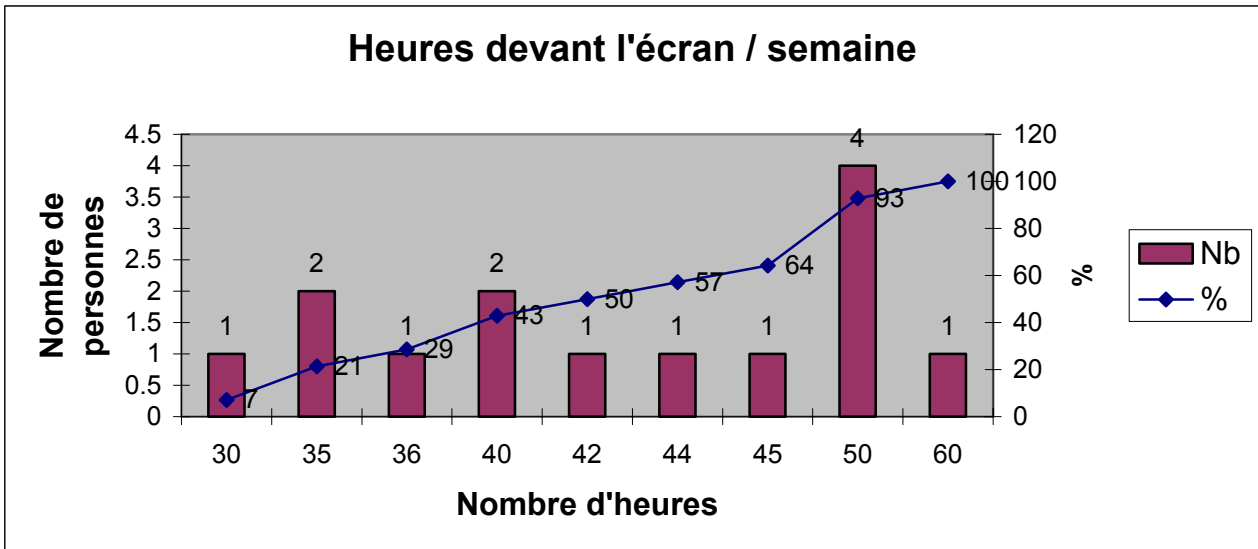
En revanche, il semble qu'assez peu de personnes souffrent de maux de tête, seules 2 personnes sur 14 répondent oui à cette question.

Notons tout de même qu'il est assez subjectif de déterminer si la cause d'un mal est dû au travail ou non, notamment dans le cas du port de lunettes, par exemple.

La question 2 était la suivante :

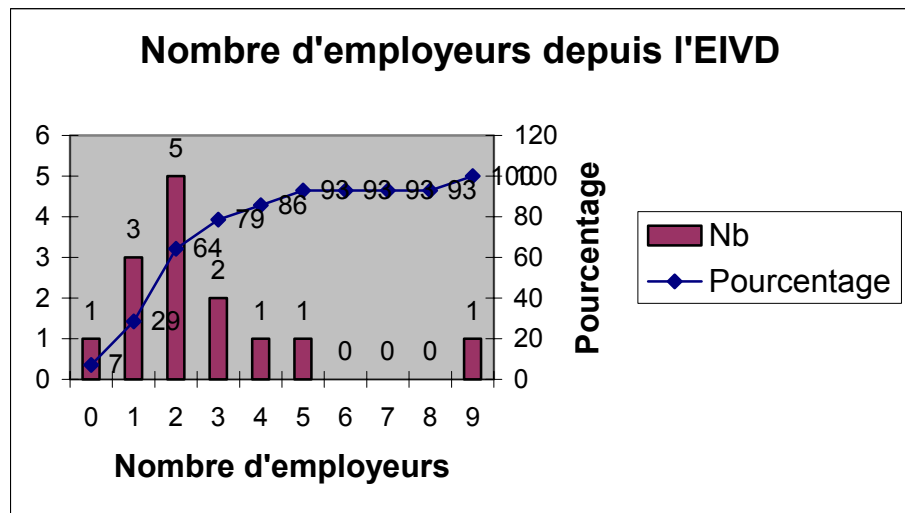
Durant une semaine typique, combien d'heures passez-vous devant un écran d'ordinateur ?

Pour cette question, il semble que la moitié des personnes interrogées passent 42 heures par semaine devant leur écran. Il est à noter que nous n'avons pas posé la question du nombre d'heure de travail. Confusion qui a peut-être été faite... Notons le pic de réponses à 50 heures, voire même une réponse à 60 heures !

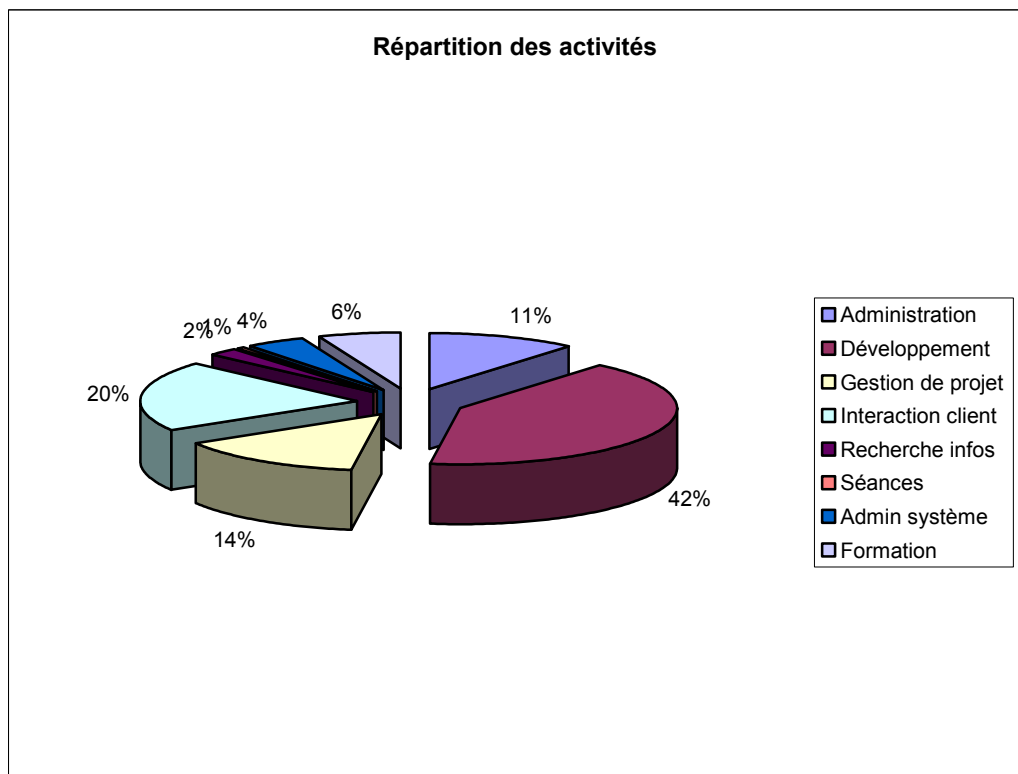


La question 4 était :
Combien d'employeurs avez-vous eus depuis votre sortie de l'EIVD ?

Cette question était associée avec la question 4.1 qui demandait si la personne était indépendante. Personne n'a répondu oui à cette dernière. Les personnes qui ont répondu sont issues des volées 1982 à 2003 et nous voyons que la majorité d'entre elles ont connu entre 2 et 3 employeurs différents. Une personne a répondu avoir eu 9 employeurs différents, il s'agit de la personne la plus expérimentée du panel.



Concernant la répartition des activités professionnelles de nos membres, il s'agissait du rôle de la question 8 qui demandait, durant une semaine typique, quelles étaient leur répartition. On peut le voir, presque la moitié des ingénieurs de l'AAEIT font du développement. Le reste est réparti à part à peu près égales entre de l'administration (11%), de la gestion de projet (14%), du contact clientèle (20%) et d'autres



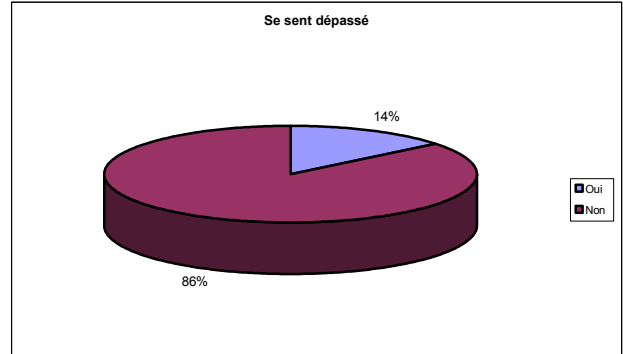
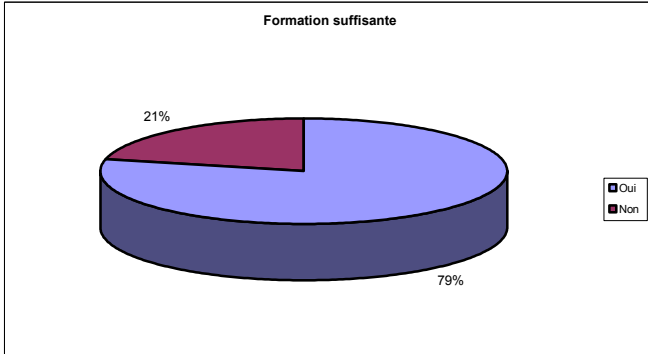
activités telles que la recherche d'informations, l'administration système ou encore les séances.

Les questions 5 et 6 posaient la question :

Pensez-vous que votre formation à l'EIVD est suffisante pour faire face à l'évolution de l'informatique ?

Est-ce que vous vous sentez dépassé par rapport aux nouvelles technologies ?

Seules 3 personnes ont répondu négativement à la première question. Il s'agit quasiment de la même proportion pour la question 6, mais de personnes différentes.

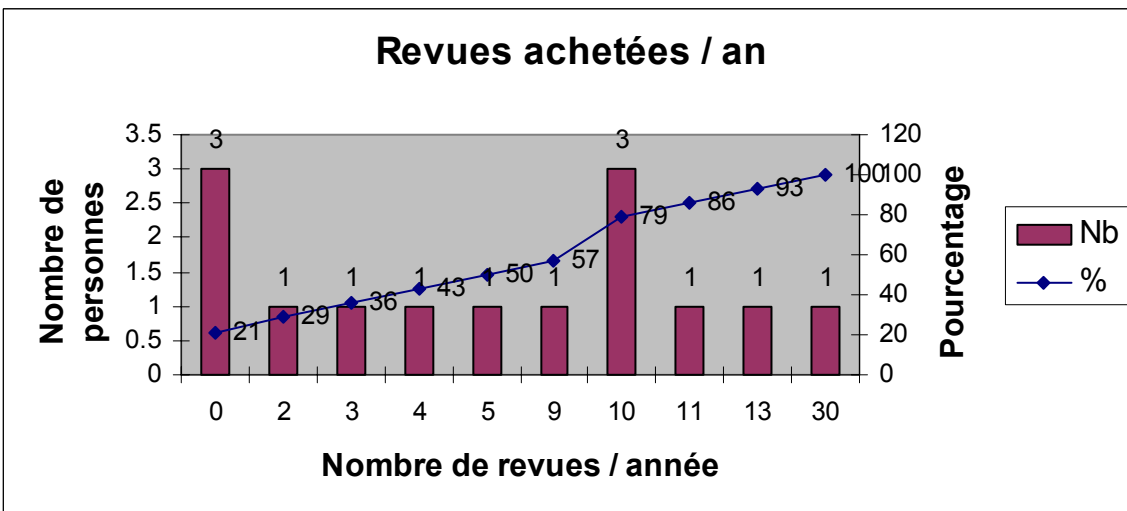
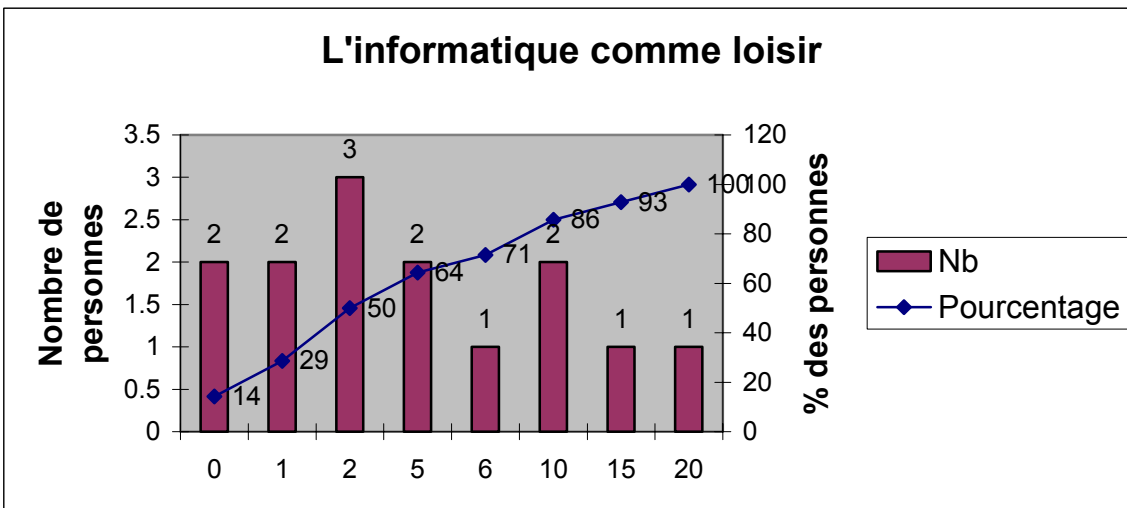


Ensuite, plusieurs questions s'attachaient aux loisirs et leur rapport avec l'informatique en dehors de leur travail quotidien. Les questions 11 et 12 étaient celles-ci :

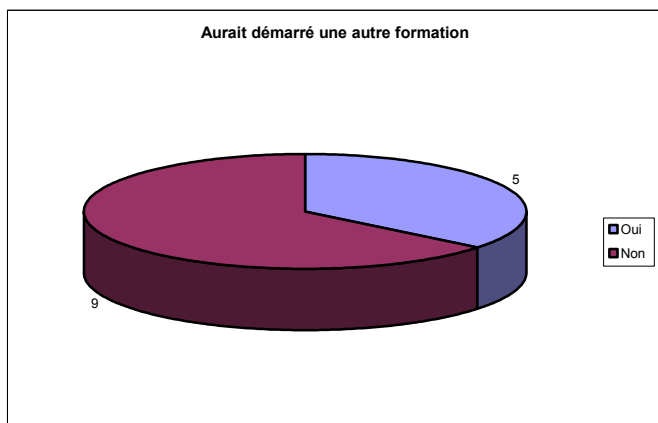
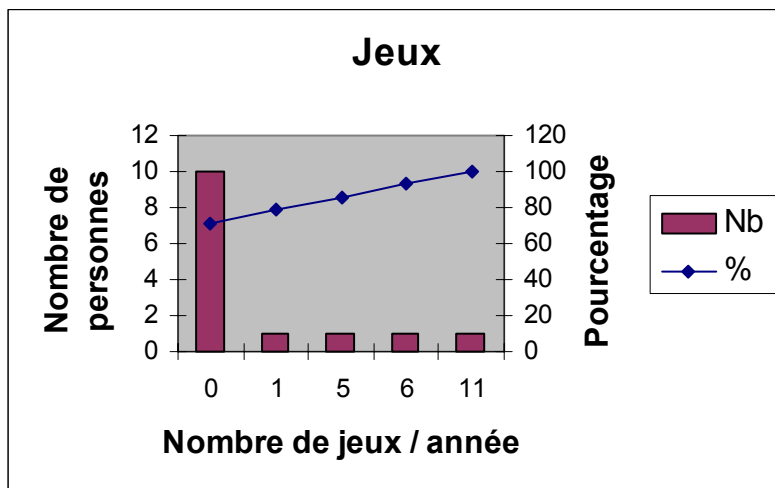
11. Combien d'heures par semaine faites-vous de l'informatique pendant vos heures de loisir ?

12. Durant une année typique, combien de revues de vulgarisation disponible en kiosque achetez-vous ?

12.1 Et de jeu informatique ?



Pour la première question, et d'après les réponses reçues, la moitié des personnes interrogées passent entre 0 et 2 heures devant leur ordinateur par semaine. En ce qui concerne les revues achetées par ces personnes, il y a un peu toute sorte de réponse et il est bien difficile de tirer une conclusion de ces résultats. Chose intéressante, sur les 14 réponses, 10 n'achètent pas de jeux informatiques. De plus, les personnes qui auraient tendance à jouer sont issues de volées récentes.



Finally, nous posons la question de savoir si les diplômés de l'EINEV/EIVD regrettaient d'avoir choisi cette profession. La question était :

13. Si tout était à recommencer, auriez-vous choisi une autre profession ?

Il y a tout de même le tiers des réponses qui sont affirmative !

Pour terminer, voici deux remarques qui ont été faites dans notre questionnaire. Elles n'impliquent que leurs auteurs dont nous garderons d'ailleurs l'anonymat :

"Coiffeur! C'est bien coiffeur... En plus, l'école de coiffure... mmmmmmmh. Ou mieux... Esthéticien! C'est cool ça!"
 "Psychiatre, (il faudrait être fou pour faire informatique !)"

NDR : Il y a du vrai dans ces citations...

Une fois de plus, nous remercions vivement les personnes qui ont prit de leur temps pour participer à notre enquête. Celle-ci restera en ligne sur notre site internet et peut-être en reparlerons-nous dans quelques temps, si le nombre de participant pourra nous permettre de tirer une analyse correcte des réponses que nous aurons ainsi collectées.

Merci encore à tous

Agenda

26 mars	Assemblée générale
5 avril	Assemblée de comité
3 mai	Assemblée de comité
7 mai	BalEINEV
7 juin	Assemblée de comité
26 juin	Sortie grillades
6 septembre	Assemblée de comité
4 octobre	Assemblée de comité
Courant octobre	Sortie d'automne
1 ^{er} novembre	Assemblée de comité
26 novembre	Souper de comité
6 décembre	Assemblée de comité